

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2020

L'an deux mil vingt et le dix février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, LAPEYRE Denis, LOUVEAU Solveig, PRÉVOTEAU Gisèle, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents : GRINO Sylvie a donné procuration à VILA Didier,
LEFRANCQ Arnaud,
PAPINESCHI Véronika,
PELTIER Julien,
RICHOU Xavier,

Madame DAVID-RICHELME Suzanne a été nommée secrétaire.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 janvier 2020 est approuvé.

PRÉEMPTIONS

La maison d'habitation située 19 chemin de la Ginestière appartenant à Mr GISBERT.
La maison d'habitation située 15 avenue Pasteur appartenant à l'indivision SEGUI.
La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

Maison d'habitation et remise situées 21 rue de la Ville appartenant à Mme CIOPPANI.
Ce bien fait parallèlement l'objet d'une vente aux enchères début mars. Le Conseil Municipal décide de faire estimer les frais de démolition pour se positionner sur un éventuel achat dans le but de créer des places de parking.

AMÉNAGEMENT BOÎTES À LIVRES

Deux boîtes à livres seront implantées sur la commune. Il s'agit d'anciennes cabines téléphoniques réhabilitées et repeintes par les services techniques.
Choix de la couleur : même couleur que les barrières de protection (bordeaux).
Implantation : une cabine sera placée au Jardin des Puits et la seconde au lotissement Anatole France.

CIMETIÈRE

Suite au manque de place au cimetière communal (ancien et nouveau), le Conseil Municipal décide de rajouter 8 places sur les 2 passages transversaux qui sont très larges dans le nouveau cimetière. D'autre part il y aura la possibilité de récupérer quelques emplacements dans le vieux cimetière. Il conviendra de lancer la procédure réglementaire sur une durée de 3 ans.

CACHE CONTAINERS

Acquisition de caches métalliques pour 23 containers sur la traversée de la route départementale (avenue Pasteur et avenue Ernest Ferroul) et 1 cache container sur la rue Jean Jaurès.

Couleur choisie : caramel

Coût : 8 780 € H.T Subvention du COVALDEM : 6 384 €

PROJET HÔTEL RICHARDIS

Un investisseur a fait part d'un projet de création de 10 logements dans l'ancien hôtel « Richardis ». Avant de lancer cette opération il souhaite obtenir l'avis de la commune pour le permis de construire. Pour pallier au problème de stationnement pour les futurs locataires, il évoque la possibilité de prévoir 4 places de stationnement à l'intérieur du bâtiment et de remblayer le devant de l'ancien hôtel afin de créer des places de parking en épi.

Le Conseil Municipal suggère de prévoir des logements locatifs pour des séniors valides qui n'ont plus la possibilité de rester seuls chez eux. Le propriétaire sera contacté ainsi que l'EPF (Etablissement Public Foncier) et d'autres organismes spécialisés dans ce type de réhabilitation pour avancer sur ce projet.

R.H

Proposition de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2020 suite au départ à la retraite de plusieurs agents du service technique. L'agent qui sera affecté à ce poste effectuera un stage d'un an. Avis favorable.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 3 MARS 2020 à 19h00